

## PROJET D'ACTIVITES 2017-2018

### ➤ EN HAITI

#### ✓ AGRICULTURE ET AGROFORESTERIE

Année de **consolidation des actions** lancées les années passées et surtout en février de cette année. Nous avons sollicité Fr. Franklin pour définir un projet pour le campus de sa réponse dépendra notre engagement. Depuis l'arrivée du Frère Bernard les choses vont dans le bon sens. Cependant, il lui a été confié, au plan de la ferme Campus de produire pour nourrir les étudiants et le surplus pour les différentes communautés PSI et PFI. Nous aimerions lancer un **projet de ferme école** à destination des étudiants et des agriculteurs de la zone et apporter des innovations.



Nous avons eu le refus de la part d'une firme spécialisée dans l'approvisionnement des maraichers africains de nous livrer. La livraison en Haïti aurait été possible avec certificat sanitaire mais il faut un réceptionniste fiable.



Il existe une belle serre ombrée pépinière payée par l'ambassade d'Allemagne, celle-ci est très peu utilisée car le responsable est inefficace. Ceci nous bloque dans notre collaboration **pour créer un verger source de variétés** de manguiers, avocatiers, caféiers, cacaoyers... le greffage devrait être pratiqué par le responsable et par les étudiants. Si cette action se réalise on peut imaginer que les étudiants en bénéficient pour leur projet d'installation et que les paysans environnants s'initient au greffage et puissent prendre des greffons pour leur propre production.

Si les choses évoluent positivement, il nous faudra travailler plus étroitement avec les responsables par 2 missions et des **contacts réguliers Internet** par Skype, lorsque le campus sera connecté.

#### ✓ EN MEDICAL ET DENTAIRE

Les équipes des bénévoles frémissent d'impatience à la lecture du programme qui leur a été diffusé : Ils n'y croyaient plus et les inscriptions se sont faites très vite.

Les missions en clinique mobile redémarrent dès le mois de novembre et sont programmées jusqu'en janvier et mars 2018.

#### ■ Du 19 novembre au 2 décembre 2017

C'est une équipe renforcée (3 médecins, 3 infirmières, 3 dentistes avec leurs assistants) qui partira dans une région nouvelle suggérée par le docteur JEAN-BAPTISTE, en particulier vers le village de son enfance où vivait il y a encore quelques semaines sa maman.

Ces villages (MADAME JOIE et RANTHIONOBIE) sont très peuplés et sans structure médicale. Il existe une piste qui permettra d'accéder avec l'aide d'un camion (le même pour le matériel et pour les bénévoles...).

Il nous est « promis » une très forte activité d'où l'équipe renforcée.

■ Du 14 au 28 janvier 2018 (PARIS le 29 janvier)

Nous reprendrons le chemin des villages habituellement visités soutenus par notre caravane de mules.

L'équipe sera constituée de deux médecins, deux infirmières, deux dentistes et leurs assistants, sans oublier les « petites-mains » sans lesquelles rien ne serait possible.

■ Du 28 janvier au 4 février 2018 (PARIS le 5 février)

Une équipe de dentistes prolongera la mission dans l'hôpital Charles Pasqua (!) de Vieux Bourg d'Aquin.



A titre indicatif, je situe Hinche, là où nous travaillons habituellement ainsi que Port-au-Prince la capitale.

Ce village est situé dans le Département du Sud et c'est là que nous devons aller lorsque l'ouragan Matthew a dévasté cette partie de l'île, faisant sombrer cette région dans la révolte violente qui nous a, une nouvelle fois, retenus dans notre généreux élan.

■ Du 11 au 25 mars 2018 (PARIS le 26 mars)

Même programme qu'en janvier mais dans des villages différents.

- Répondant à une demande de Frère Franklin, nous avons aussi pour projet d'organiser une mission d'une semaine (médical et dentaire) au dispensaire de Pandiassou pour soigner les enfants de l'orphelinat et les jeunes étudiants en agronomie du campus.

Cette mission présenterait aussi l'avantage de proposer, aux bénévoles empêchés de participer aux cliniques mobiles au regard de la difficulté d'accès aux villages, de réaliser ce type de mission sédentaire.

➤ **LES OPERATIONS DES CATARACTES :**

Grâce à l'entremise de Joseph, nous avons pu rencontrer le docteur Marcel SAUVOUREL, Chirurgien ophtalmo qui s'était engagé à nous aider à monter le projet cataractes sur le modèle déjà éprouvé à trois reprises dans l'hôpital d'Atar en Mauritanie.

Le docteur SAUVOUREL dirige l'association PHOENIX INTERNATIONAL, qu'il a créée, qui récupère et expédie du matériel médical mis hors service dans les hôpitaux français : Le catalogue de ce matériel va des lits jusqu'à l'équipement des plateaux chirurgicaux.

Il avait été convenu que nous devions mettre à disposition des locaux et nous avons abordé ce projet avec Frère Franklin qui, il y a deux ans environ, avait été enthousiasmé et nous avait demandé les plans du bâtiment dont nous aurions besoin afin de le faire construire.

Les problèmes politiques sont passés par là et les moyens sur place manquent, de même que la conduite des douaniers qui deviennent tellement « gourmands » que l'envoi et le dédouanement d'un conteneur de matériel chirurgical est devenu pour nous, à ce jour, inaccessible.

Par ailleurs, le docteur SAUVOREL, répondant à une demande précise d'une région du Bénin, semble plutôt s'orienter vers une action de formation des chirurgiens locaux plutôt que vers une intervention personnelle, bistouris en main, sur les patients que nous avons ciblés, ceux de la montagne du Plateau Central, démunis et dénués de tout moyen financier.

Je reste personnellement fixée sur l'orientation médicale et dentaire de notre association dont la vocation, celle qui me fait vivre et vibrer, est de soigner ceux qui n'ont rien et qui ne pourront jamais accéder à une opération de cataracte proposée par un chirurgien ophtalmo que nous aurions pu former ou spécialiser.

Par ailleurs, le contexte économique d'Haïti est tel que, pour ces nouveaux chirurgiens ophtalmo haïtiens, la question de l'approvisionnement des implants et de tous les autres consommables reste un vrai sujet quand on sait que le docteur Jean-Baptiste peine à trouver du Paracétamol !!!!

Comme il est devenu habituel de le dire, il est urgent d'attendre et d'observer l'évolution du contexte local.

Je peux vous assurer que ce projet est beau : Quand à l'issue d'une opération, le patient retrouve la vue et donc un peu de vie meilleure, au fond de moi-même, au-delà des moments de découragement et de fatigue, cette image me donne vraiment envie de le voir mis en place, mais, aujourd'hui, je suis entièrement tendue vers la reprise des missions et je reviendrai vers les opérations des cataractes quand tout ce sera remis à « rouler » correctement : Croisons les doigts !

### ✓ EN MAURITANIE

Nous poursuivons notre action auprès des jardins d'enfants confiés dans la collaboration entretenue avec SALEK et KORI avec l'aide et l'appui du Père RAYMOND de la mission catholique d'ATAR et de Monsieur PHILIPPE, président de l'association MEDRASSA DU DESERT.

### ✓ ASSURANCE

#### A) ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE :

Je rappelle que notre association a souscrit un contrat d'assurance RC simple qui ne couvre pas la responsabilité professionnelle des participants.

Il revient donc à chacun de s'assurer pour ses actes professionnels.

J'ai pu obtenir de Claudine CHICAN, présidente de l'association LES MEDECINS DE CHINGUETTI les coordonnées d'une assurance.

Il s'agit du **GROUPE PASTEUR MUTUALITE** ;

Voici les conditions :

- Le tarif est individuel et spécifique à chaque pratique (pour un médecin généraliste libéral avec suivi de grossesse le tarif est de 523 €, un ophtalmo libéral avec fond d'œil le tarif est de 667 €, un kinésithérapeute sans osteo le tarif est de 148 €),

- Leur garantie offre une couverture pour l'action bénévole sur une durée maximale de 4 mois
- Cette action bénévole doit rester accessoire à un exercice professionnel sur le territoire
- C'est d'abord l'exercice professionnel en France qui est couvert avec une extension au bénévolat
- Pour une nouvelle souscription, le professionnel doit avoir moins de 60 ans et être en exercice

C'est une démarche personnelle à faire par les bénévoles. Ce n'est pas l'association qui fait la démarche.

Je vous indique cela à titre purement informatif et me tiens à la disposition de ceux qui souhaiteraient aller plus loin dans cette idée.

## **B) ASSURANCE « ASSISTANCE MEDICALE RAPATRIEMENT »**

L'assurance rapatriement est à prendre auprès de l'agence de voyage qui vend les billets d'avion ou par le biais de la banque qui vend la carte de crédit servant à payer le billet.

## **✓ QUESTIONS DIVERSES**

### **Les recherches de nouvelles destinations**

Les événements politiques en Haïti durant les deux années passées avaient laissé craindre une extinction pure et simple de nos interventions sur le terrain.

De ce fait, des recherches ont été lancées dans deux directions :

#### **- Madagascar**

Les différents contacts suggérés au cours de la dernière AG ont été explorés et aucun n'a abouti pour différentes raisons (tantôt notre groupe était trop important pour être intégré à une organisation déjà en place, tantôt il n'y avait pas de besoin...), mais la raison première de ces refus a toujours été l'insécurité dans les zones où les besoins étaient les plus importants, ce qui est la suite logique de la misère profonde.

#### **- Le Népal**

Les recherches ont été faites de manière très précise avec l'aide de la bénévole d'une association active au Népal.

Un programme a été élaboré et un sherpa a fait le parcours complet afin de faire l'évaluation financière.

Le résultat est tel qu'il est hors d'atteinte tant pour l'association que pour la majorité des bénévoles.

